

Comité Technique Ministériel du 5 janvier 2021 : D'une année, l'autre ?

Le CTM, convoqué le 11 décembre, n'avait pu se tenir faute de quorum, la majorité des représentant.es du personnel, ayant refusé de siéger. Nous voulions ainsi dénoncer la parodie de dialogue social mise en oeuvre depuis plusieurs mois. Le CTM avait donc été reconvoqué ce 5 janvier. Effet bénéfique ou pas de cette période de fin d'années propice à prendre de bonnes résolutions, il semble que l'administration soit revenue à une conception plus normale, plus respectueuse et moins crispée du dialogue social. Une fois n'est pas coutume, des amendements proposés en séance sur les projets de textes (surtout ceux qui n'obligeaient pas trop l'administration) n'ont pas été purement et simplement balayés d'un revers de la main. Pourvu que ça dure...

Les deux premiers textes nécessitant de recueillir l'avis des représentant-e-s du personnel, concernent directement les agent.es du ministère.

Compte-rendu complet :

[communiqué-SCS-11012021Télécharger](#)

